

Juillet 2026

Document Commercial : Fiche Mensuelle

Crelan Fund EconoStocks

Gestionnaires du compartiment :



Michaël De Man



Stijn Plessers

Description du compartiment

Crelan Fund EconoStocks est un compartiment de Crelan Fund, une SICAV belge, gérée par Luxcellence Management Company SA, avec Econopolis Wealth Management NV agissant en tant que délégué à la gestion de portefeuille. Le compartiment vise à offrir aux investisseurs des rendements à long terme en prenant des risques modérés. Il y parvient en investissant dans un portefeuille diversifié d'actions, sans privilégier une région géographique spécifique ni un secteur d'activité particulier.

Vue d'ensemble du compartiment

General

Compartiment de :	Crelan Fund, une société d'investissement Belge
Date de lancement :	Décembre 2013
Horizon d'investissement :	5 ans
Devise :	EUR
Parts :	Capitalisation & Distribution
Code ISIN Classe A Capitalisation :	BE6257688240
Code ISIN Classe A Distribution :	BE6257959047
Encours :	EUR 509.83 M
Rapport de la VNI :	L'Echo, De Tijd
Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation* :	1.8% (CAP & DIS)
Frais de transaction :	0.1% (CAP & DIS)
Commission de performance :	s.o.
Frais d'entrée :	max. 5.0%
Classification SFDR* :	Compartiment Article 8
Autorisé en :	Belgique
Valeur nette d'inventaire	
VNI* Classe A-Cap :	EUR 238.99
VNI* Classe A-Dis :	EUR 185.49

Rendements Annuels A(CAP)	2025	2024	2023	2022	2021
BE6257688240	2.20%	18.70%	14.60%	-17.40%	18.10%
Rendements Cumulés A(CAP)	Year To Date*		Month To Date*		
BE6257688240	7.88%		-1.15%		
Rendements Actuariels* A(CAP)	1 an	3 ans	5 ans	Depuis la création	
BE6257688240	11.46%	10.03%	5.37%	7.12%	

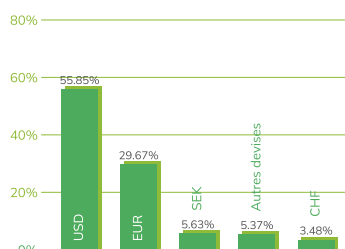
VNI* Évolution Crelan Fund EconoStocks A (BE6257688240 ; CAP)



Avertissement : les rendements passés et l'évolution de la VNI ne constituent pas un indicateur fiable des rendements futurs ni de l'évolution future de la VNI. Les rendements et l'évolution de la VNI présentés tiennent compte des frais courants, mais pas des éventuels frais et taxes d'entrée et de sortie.

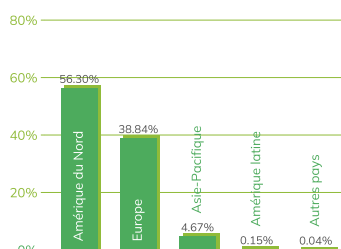
Répartition par devise

pourcentage du total*

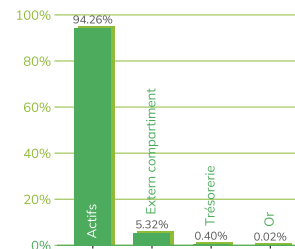


Répartition géographique d'actifs

*pourcentage d'actifs du compartiment



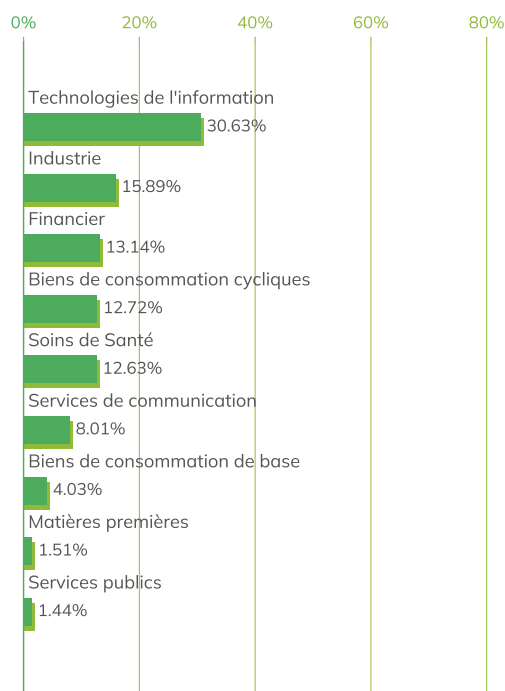
Allocation d'actifs



	Aperçu d'actifs	% Total	Devise
1	AMAZON.COM INC	4.89	USD
2	NVIDIA CORP	4.85	USD
3	ALPHABET INC-CL A	4.57	USD
4	APPLE INC	4.0	USD
5	MICROSOFT CORP	3.57	USD
6	PALO ALTO NETWORKS INC	1.95	USD
7	BROADCOM INC	1.93	USD
8	ELI LILLY & CO	1.8	USD
9	APPLIED MATERIALS INC	1.76	USD
10	VISA INC-CLASS A SHARES	1.71	USD

Nombre de positions° : 118

Répartition sectorielle d'actifs



Commentaire du gestionnaire

Les gestionnaires ont pris une nouvelle position dans le traiteur Compass Group, qui a publié à la mi-juillet de solides résultats trimestriels, relevé ses perspectives de bénéfices et fait état d'un montant record de nouveaux contrats, porté en partie par les restaurants d'entreprise et les centres de données. Au sein de la sélection existante, les positions dans Amazon, Alphabet et l'éditeur de logiciels SAP ont été renforcées ; les trois ont publié en juillet des chiffres convaincants, avec une forte dynamique dans le cloud et l'IA. Les gestionnaires ont également renforcé Novo Nordisk, qui a obtenu en juillet le feu vert en Europe pour sa pilule Wegovy, et ont consolidé des positions dans Boston Scientific, Brown & Brown, Bureau Veritas et Autodesk, entre autres. Face à ces achats, l'exposition à Uber Technologies et au fournisseur de cybersécurité Palo Alto Networks a été réduite, tandis que des bénéfices ont également été pris sur une série de valeurs de semi-conducteurs telles que KLA, Applied Materials et Marvell. La position dans le groupe alimentaire Danone a été réduite.

Risque



Dans l'indicateur de risque, il est supposé que vous détenez le Produit pendant la période de détention recommandée. Le risque réel peut varier considérablement si vous sortez à un stade précoce et vous pourriez récupérer moins. La catégorie de risque 4 reflète un potentiel modéré de gains et/ou de pertes du portefeuille. Cela s'explique par les investissements dans des actions et des obligations d'entreprises sans restriction géographique ou sectorielle. L'indicateur synthétique de risque constitue une ligne directrice pour le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. L'indicateur montre la probabilité que les investisseurs subissent une perte sur le Produit en raison de l'évolution des marchés ou faute de disponibilité de liquidités pour effectuer les paiements. Risques pour ce Produit dont l'indicateur ne tient pas suffisamment compte, mais qui peuvent entraîner une baisse de la valeur nette d'inventaire du Produit : **Risque de change** : Le risque de change est élevé. Étant donné que le Produit investit dans des actions sur les marchés mondiaux, la valeur nette d'inventaire peut être influencée par les fluctuations des taux de change des titres du portefeuille libellés dans d'autres devises que la devise d'expression du Produit. **Risques liés aux investissements dans les marchés émergents** : Ce risque est moyen. Il s'agit du risque lié à l'investissement dans des marchés émergents qui, en général, présentent une volatilité plus élevée que les marchés développés (matures) et dont la valeur peut augmenter ou diminuer soudainement. Dans certaines circonstances, les investissements sous-jacents peuvent devenir illiquides, ce qui peut limiter la capacité du gestionnaire du Produit à vendre tout ou partie des actions du portefeuille. Les marchés émergents peuvent disposer de systèmes d'enregistrement et de réglementations moins avancés que les marchés plus développés (matures), ce qui peut accroître les risques opérationnels liés à l'investissement. Ces marchés peuvent également être plus exposés aux risques politiques et aux conditions économiques défavorables. **Risques liés aux investissements dans les marchés frontalières** : Ce risque est moyen. Il s'agit du risque lié à l'investissement dans des marchés frontalières où l'infrastructure juridique, judiciaire et réglementaire est encore en développement, ce qui génère une grande incertitude juridique pour les acteurs locaux et étrangers. La différence entre les marchés frontalières et les marchés émergents est que les marchés frontalières sont considérés comme légèrement moins développés sur le plan économique. Certains marchés présentent un risque très élevé pour les investisseurs et, avant d'y investir, les investisseurs doivent vérifier qu'ils comprennent bien les risques associés et qu'il s'agit d'un investissement approprié. **Risque de durabilité** : Il s'agit d'un événement ou d'une circonstance ESG susceptible ou réellement en mesure d'avoir un effet défavorable significatif sur la valeur de l'investissement du Produit.

Durabilité

Ce compartiment applique une politique d'investissement responsable basée sur quatre stratégies : exclusion négative⁹, sélection fondée sur des normes⁹, intégration ESG⁹ et une approche « best-in-universe » dans laquelle seules les entreprises présentant de solides scores ESG sont sélectionnées. En outre, les entreprises impliquées dans des activités controversées telles que la production d'armes, le tabac et l'extraction nuisible de pétrole et de gaz sont exclues. Le compartiment exerce également activement ses droits de vote afin de promouvoir la durabilité et la bonne gouvernance. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter la politique d'investissement durable de ce compartiment via le lien. Si vous souhaitez investir dans ce compartiment, il convient de tenir compte de l'ensemble de ses caractéristiques et objectifs durables.

Politique d'investissement

L'objectif du Produit est de rechercher une croissance du capital à long terme en investissant dans des actions de sociétés sans restrictions géographiques et dans des titres donnant accès au capital de ces sociétés. Pour atteindre cet objectif, le Produit investit principalement dans un portefeuille d'actions de sociétés diversifié géographiquement et sectoriellement, tant dans des sociétés des marchés développés (Europe, États-Unis et Japon) que dans des sociétés actives sur des marchés de croissance (« marchés émergents et marchés frontalières »), avec un maximum de 10% dans ces derniers marchés. Parmi les sociétés sélectionnées, au moins 80% sont exposées à des tendances à long terme, notamment : agriculture et alimentation, énergie, matières premières, TIC (technologies de l'information et de la communication) et activités répondant à la croissance, au vieillissement et à l'urbanisation de la population mondiale. Le Produit n'investit pas dans des actions de sociétés qui, sur la base des lignes directrices d'investissement éthique du Fonds de pension gouvernemental norvégien (Government Pension Fund Norway) (« Liste d'exclusion », telle que publiée sur le site de la Norges Bank (<https://www.nbim.no/en/responsibility/exclusion-of-companies/>), sont exclues de l'univers d'investissement. Dans une mesure limitée, le Produit peut également investir jusqu'à 10% de son portefeuille en instruments monétaires, parts d'organismes de placement collectif, produits dérivés, dépôts et liquidités. Le Produit n'a pas de benchmark. Le Produit est géré activement. Le gestionnaire du portefeuille d'investissement dispose d'un certain pouvoir discrétionnaire dans la composition du portefeuille du Produit conformément aux objectifs et à la politique d'investissement. Le risque de change n'est pas systématiquement couvert. Les gestionnaires décident de couvrir ou non le risque de change, totalement ou partiellement, en fonction de leurs anticipations concernant l'évolution des devises par rapport à l'euro. Le Produit peut également investir dans des instruments financiers dérivés tels que options, futures, swaps... Les instruments financiers dérivés utilisés sont basés sur des actions ou des indices d'actions ou sur des valeurs mobilières comparables aux actions, sur des obligations ou des indices obligataires ou sur des liquidités en différentes devises. Cette liste n'est pas exhaustive. Ces opérations peuvent être réalisées aussi bien à des fins de couverture qu'en vue de la réalisation des objectifs d'investissement du Produit. Leur utilisation en tant que telle n'augmente pas le profil de risque du Produit. Le Produit promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du SFDR ainsi que de bonnes pratiques de gouvernance via une politique d'exclusions et d'intégration contraignante des critères ESG dans le processus d'investissement. Cette politique peut être consultée à l'adresse suivante : <https://www.crelan.be/nl/particulieren/product/crelan-fund-econostocks>. Bien qu'il ne poursuive pas d'objectif d'investissement durable, le Produit présentera une part minimale de 75% d'investissements durables. Le Produit présente un alignement minimal de 90% avec les caractéristiques E/S. Cette politique est obligatoire pour le gestionnaire du Produit. Une procédure en deux étapes est appliquée : Une étape visant à exclure certaines sociétés (principalement basée sur la Liste d'exclusion du Fonds de pension gouvernemental norvégien et le Global Compact des Nations Unies) ainsi qu'à exclure la liste IFC des exclusions et activités inadmissibles (par exemple des titres émis par des sociétés de droit belge ou de droit étranger dont tout ou partie des activités concerne les armes à sous-munitions) ; Un filtre ESG basé sur les scores ESG de Clarity AI : conservation des meilleurs émetteurs d'instruments financiers présentant le meilleur score de risque ESG et exclusion des sociétés ayant les scores de controverse les plus élevés en termes de gravité. Il s'agit d'un Produit à actions de capitalisation. Souscription et rachat : Quotidiens. Veuillez contacter votre distributeur pour l'heure de clôture.

Réglementation fiscale

Précompte mobilier sur les dividendes* : 30.0% (uniquement applicable au DIS)
 Taxe sur les opérations de bourse en cas de vente* : 1.32% (max. €4.000) (uniquement applicable au CAP)
 Taxe sur les opérations de bourse en cas de conversion* : CAP -> DIS : 1.32% (max. €4.000) ; DIS -> CAP : 0%.
 Taxe sur les plus-values sur actifs financiers* : 10% sur les plus-values réalisées depuis le 01/01/2026, avec une exonération annuelle de €10.000/personne (indexée, cumulable jusqu'à €15.000) ; les plus-values historiques jusqu'au 31/12/2025 sont exonérées. L'investisseur doit lui-même entreprendre les démarches nécessaires. *applicable aux personnes physiques résidant en Belgique

Avertissement

Le compartiment n'a été approuvé que pour la distribution en Belgique. Le prospectus et le document d'informations essentielles sont disponibles sur ce site internet. Le présent document est un document général destiné à un large public et ne se fonde pas sur des informations relatives à la situation personnelle du lecteur. Aucune évaluation des connaissances et de l'expérience du lecteur ni de sa situation financière ou de ses objectifs d'investissement n'a été effectuée. Il est donc possible que les instruments financiers mentionnés dans ce document ne soient pas appropriés ou adaptés au lecteur. Ce document contient exclusivement des informations sur les produits décrits et ne constitue pas un conseil en investissement. Le prospectus en vigueur (EN), le document d'informations essentielles (NL, FR, EN) et le dernier rapport annuel contrôlé (NL) de la SICAV peuvent être obtenus gratuitement auprès de Conventum TPS, 16, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg. Ces documents doivent être lus avant toute souscription. Le dernier rapport semestriel peut fournir des informations complémentaires. La valeur de ce produit peut être consultée sur le site De Tijd.

Plaintes :

- Service des plaintes de Crelan, ANT10103, Sylvain Dupuislaan 251, 1070 Bruxelles, ou via ce formulaire.
- Ombudsman en cas de litiges financiers, Ombudsfm ASBL, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II 8 bte 2, 1000 Bruxelles, e-mail : ombudsman@ombudsfm.be.

La société de gestion de l'OPC a la nationalité luxembourgeoise. Elle peut décider de mettre fin à la commercialisation du compartiment en Belgique.

Les investisseurs peuvent obtenir un résumé de leurs droits (disponible en néerlandais, français et anglais) sur cette page internet.

Document commercial : il s'agit d'une communication publicitaire. Veuillez consulter le prospectus de l'OPCVM et le document d'informations essentielles avant de prendre une décision d'investissement.

Contact

Crelan NV
Sylvain Dupuislaan 251
1070 BRUSSEL

Tel. +32 2 558 71 11
myCrelan@crelan.be
www.crelan.be
Editeur responsable : Michaël De Man, Econopolis Wealth Management NV

Termes techniques^o

Rendement actuariel	Le rendement annuel qu'un investisseur peut attendre d'un placement sur une période donnée, en tenant compte de la réinvestissement des revenus intermédiaires, tels que coupons ou dividendes.
Frais de gestion	La commission annuelle facturée par le gestionnaire de fonds pour la gestion du compartiment.
Fundsquare	Plateforme en ligne où sont publiées des informations financières sur les fonds et leurs valeurs nettes d'inventaire (VNI).
Classification SFDR	Sustainable Finance Disclosure Regulation. Cette classification indique dans quelle mesure un fonds intègre des critères de durabilité dans sa stratégie d'investissement.
VNI (Valeur Nette d'Inventaire)	Valeur unitaire du compartiment interne (par exemple à la date indiquée et dans la devise du fonds interne).
Nombre de positions^o	Nombre total de titres de la classe d'actifs susmentionnée dans le compartiment.
Sélection négative	Exclusion d'entreprises, notamment via la liste d'exclusion norvégienne.
Filtrage fondé sur les normes	Processus d'investissement dans lequel les entreprises sont examinées quant au respect de normes internationales, telles que celles des Nations Unies, et peuvent être exclues si elles ne respectent pas ces normes.
Intégration ESG	Stratégie visant à intégrer des critères Environmental (environnement), Social (social) et Governance (gouvernance) dans le processus d'investissement.
Month To Date	Indique le rendement ou la performance depuis le début du mois en cours jusqu'à la date de valorisation la plus récente (voir en bas sous « Données au »).
Year To Date	Indique le rendement ou la performance cumulés depuis le début de l'année civile jusqu'à la date de valorisation la plus récente (voir en bas sous « Données au »).
Biens de consommation de base	Produits que les consommateurs continuent d'acheter indépendamment de la situation économique, tels que aliments, boissons et produits de soin. Ils répondent à des besoins de base et présentent donc peu de fluctuations de la demande.
Biens de consommation	Produits dont la demande dépend fortement de la conjoncture économique, tels que voitures, voyages et articles de luxe. En période de croissance économique, la demande augmente, tandis qu'elle diminue souvent en période de récession.
Pays émergents	Il s'agit du marché financier d'un pays qui est resté en retard sur le plan du développement économique jusqu'à présent, mais dont les perspectives sont favorables.
Des matières premières	Entreprises actives dans l'extraction et la transformation de matières premières de base telles que les métaux, l'exploitation minière, la chimie et les produits forestiers.